

# ATELIER DE PAPIER RECYCLÉ CONVENTION DE PRÊT ET TUTORIEL

Enseignants,  
animateurs périscolaires,  
l'Agglo vous accompagne !



# CONDITIONS

## DE MISE À DISPOSITION

Le matériel de l'atelier de fabrication de papier recyclé est mis à disposition dans le cadre des projets d'éducation à l'environnement.

- Le prêt du matériel est gratuit,
- Les enseignants ou animateurs doivent venir le récupérer à la Direction de la valorisation des déchets du Grand Anancy en prenant RDV auprès des ambassadeurs du tri : **04 50 63 48 73**
- L'enseignant ou l'animateur est responsable du matériel,
- En cas de perte, de vol ou de dégradation du matériel, un remboursement forfaitaire devra être effectué,
- La mise à disposition du matériel est limitée à une durée d'1 semaine maximum (hors congés scolaires) à partir de la date de remise du matériel au Grand Anancy,
- Au bout d'1 semaine maximum, l'enseignant doit rapporter **le matériel lavé et en bon état** à la Direction de la valorisation des déchets (adresse au dos).

Pour aller **+** loin

Téléchargez le livret «Brico déco» sur [grandanancy.fr](http://grandanancy.fr)



# TUTORIEL

## PÂTE À PAPIER

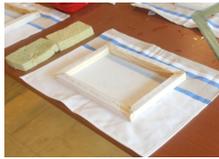
### MATÉRIEL NÉCESSAIRE >>



journaux



Caisse



torchon



récipient



calendrier

**D**écoupez les journaux en petits morceaux (1,5X1,5 cm environ), mettez-les dans une caisse avec de l'eau-tiède de préférence, puis mixez-les.

La consistance doit rappeler celle d'une soupe, ni trop épaisse ni trop liquide.

**R**ajoutez le cadre sur le tamis puis plongez-les dans la pâte à papier, quand il n'y a plus d'eau qui s'écoule, retirez le cadre puis retournez le tamis sur le torchon et épongez pour retirer toute l'eau de la pâte à papier.

Le tamis doit être retourné très rapidement sur le torchon (comme une crêpe).

**Q**uand il n'y a plus d'eau à retirer, enlevez délicatement le tamis puis retournez le torchon sur un calendrier ou une table puis décollez le torchon de la feuille réalisée. Laissez sécher au moins 3 jours.

Attention la feuille mouillée est très fragile, ne la touchez pas avant séchage.



# LISTE DU MATÉRIEL EMPRUNTÉ

## Mixeur

prix de remboursement si perte, vol  
ou détérioration : 500 €

## Tamis (12 maximum)

### Cadre (2 max.)

prix de remboursement si perte, vol  
ou détérioration : 10 €/tamis ou cadre

## Caisse (2max)

prix de remboursement si perte, vol  
ou détérioration : 10 €/caisse

## Torchons (12 max.)

prix de remboursement si perte, vol  
ou détérioration : 5€/torchon

## Éponges (12 max.)

prix de remboursement si perte, vol  
ou détérioration : 5€/éponge

Choix	Quantité



Les journaux sont à récupérer par vos soins. 1 à 2 feuilles de journal  
par enfant suffit (Dauphiné, Essor mais pas de papier glacé de magazine).

Je soussigné(e), M ou Mme .....

atteste avoir pris connaissance des conditions de prêt du matériel de l'Agglomération du Grand Anney et à le respecter.

**N° assurance responsabilité civile :** .....

**Nom de l'assurance :** .....

Signature emprunteur :

Date de lancement du prêt :

Signature Grand Anney :

Date de fin de prêt :



## Direction de la valorisation des déchets

17, rue de la Césièrre -Z.I. de Vovray -74000 Anney

Tél. : 04 50 63 48 73 - [grandanneycy.fr](http://grandanneycy.fr)



Rejoignez le groupe privé "Trions mieux, jetons moins"  
et suivez nos actualités.